

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE: **ECOLE ELEMENTAIRE DU MOULIN NEUF**
880 ROUTE D'ANTIBES
06410 BIOT

DATE: **15/03/18**

PARTICIPANTS:

- **Membres titulaires (Représentants des Parents, Enseignants, Représentants de la collectivité, DDEN)**
 - o Représentants des parents: Mme Bellanger (CP), Mme Ensfelder et Mr Moro (CP/CE1), , Mme Badaud et Mme Deronne (CE2), Mme Palazzoni et Mme Tosi (CE2/CM1), Mme Frugier (CM1), Mme François (CM1/2), Mme Georges et Mme Cheurlin (CM2), Mme Secci et Mme Dupiol (APE) .
 - o Enseignants: Mme Ménard (CP), Mme Marengo (CP/CE1), Mme Retaggi (CE2/CM1), Mme Dalban (TRS en CE1, CE2, CM1), Mme Colas (CM1), M. Chaput (CM1/2), M. Bridoux (CM2 et directeur), Mme Roche (Enseignante spécialisée),
 - o Mme Salicis est en classe de mer. Mr Ferey DDEN est excusé. Mme Arnaud en temps partiel n'est pas tenue d'assister à ce conseil.
 - o Mairie de Biot: Mme Brosset (conseillère municipale adjointe à l'éducation), Mme Lecomte. (référente du périscolaire Moulin neuf)

ORDRE DU JOUR:

- Perspectives sur l'année scolaire
- Points sur les interventions techniques
- demande d'équipement informatique
- Nettoyage des locaux
- Questions diverses.

POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION:

- Demandes renouvelées sur des moyens de rafraîchissement des locaux et de recherche d'infiltration émanant du toit
- Demande d'équipement progressif en V.G.I et tablettes

RELEVÉ DES CONCLUSIONS DU CONSEIL: *(joindre la délibération éventuelle s'il y a lieu)*

– **Approbation du compte-rendu du conseil d'école d'octobre dernier**

Le compte-rendu du conseil d'école du 19 octobre 2017 est approuvé sans modifications.

– **Perspectives sur la poursuite de l'année scolaire.**

Deux classes découvertes sont prévues: une qui se déroule cette semaine pour les CE1, et une autre entre le 9 et le 13 avril pour les CM1. Pour cette dernière, la mairie de Biot a accepté l'accompagnement de Nathalie Saba, animatrice BCD, pour l'encadrement sur place pendant deux jours. Nous tenons à la remercier. Car cela allègera le coût pour l'ensemble des familles participantes.

- Des interventions de la police municipale sont prévues en CE1 et CE2 dans le cadre du permis piéton: il s'agit d'une sensibilisation au code de la route pour les plus jeunes. Cela aura lieu en avril et pour les 3 classes de CM il y aura le passage de l'attestation de prévention routière (APER) au mois de mai au plateau de l'école Olivari.

- Trois classes: les CE2, CE2/CM1 et CM2 participent au projet «La Brague à la loupe» qui impliquent l'intervention d'un animateur scientifique en classe et une sortie toute la journée sur le terrain. Ces sorties sont prévues en fin de période avant les vacances d'avril.

- La classe de CE2/CM1 prépare un spectacle en partenariat avec la mairie intitulé «Le soldat rose». La représentation de ce spectacle Mairie/école est prévue le 06 juin 2018 à la salle Gilardi.

- Les classes de CM1/2 et CM2 participent en sciences à l'action «Watty à l'école»: c'est une sensibilisation sur la consommation d'énergie avec l'implication des familles... En juin, ces deux classes bénéficieront d'un mini stage de voile subventionné par la mairie.

- Enfin, différentes sorties de classe sont prévues ou en cours de programmation d'ici la fin de l'année. Et une deuxième expo-sciences devrait également avoir lieu au sein de l'école en juin.

- La kermesse: elle devrait se dérouler le samedi 23 juin, faute d'accord pour le 30 juin, la kermesse de l'école Olivari ayant déjà été programmée à cette date. Les membres de l'APE se demandent s'il ne serait pas plus opportun de décaler le tirage de la tombola à une date ultérieure. Mais c'est encore en cours de discussion. Il faudra régler la question du microphone qui était défaillant l'an passé. Celui de la sono portative de l'école ne fonctionne plus non plus et ne pourra donc pas servir en cas de besoin...

– **Point sur les interventions techniques en suspens:**

Plusieurs éléments réclament toujours l'attention de la mairie car la situation n'a pas évolué au fil des ans. Il s'agit des infiltrations provenant du toit de l'école qui entraînent l'altération des dalles de plafond dans presque tous les locaux, avec une inquiétude restant dans la classe de Mme Ménard où ces infiltrations persistent au dessus du tableau. Endroit qui avait subi un effondrement du plafond il y a une quinzaine d'année... Cela se constate évidemment beaucoup plus au moment des précipitations. Mme Brosset évoque une étude en cours au niveau du toit de l'école pour déterminer précisément ce qui peut être fait.

L'arrivée des beaux jours occultera ce problème jusqu'en octobre prochain mais par contre nous remet en mémoire le deuxième gros problème structurel de l'école qui est la montée des températures dans l'école. C'est également un problème structurel désigné chaque année mais qui reste sans réponse malgré le réchauffement climatique installé. L'équipe pédagogique souhaiterait donc que des ventilateurs supplémentaires soient installés dans les classes dès que possible pour atténuer ces effets. Plusieurs personnes présentes reconnaissent que ces ventilateurs mobiles sont des pis-aller et sont bien insuffisants. D'autant qu'ils sont souvent bruyants et encombrants. Mme Brosset indique qu'il faut se tourner vers Mr Pizepan pour l'octroi d'unités supplémentaires.

Cette année, un relevé des températures sera tenu dans chaque classe avec recensement des cas d'hyperthermie afin de donner corps au dossier. Il est possible qu'en cas extrêmes, les cours soient interrompus pour placer les enfants dans les endroits les plus frais de l'école, à savoir le préau et la salle polyvalente. Tout le monde est bien conscient que ces mesures ne sont pas des solutions mais des procédures de sauvegarde et qu'elles ne peuvent pas être généralisées pour cause d'effectifs, ou reproduites quotidiennement. L'année dernière, les températures ont parfois dépassé les 35 degrés, avec des classes à 30 degrés dès 10h du matin.

Actuellement l'étude de l'installation d'une climatisation a démarré à l'école Olivari qui souffre pour certaines classes d'une exposition à la chaleur particulièrement intense. Mr Moro estime que la mairie devrait prendre le problème à bras le corps pour financer un équipement généralisé à l'ensemble des écoles. Mme Brosset répond que c'est budgétairement impossible actuellement mais que la municipalité a bien pris conscience de ce problème, ce qui devrait normalement avoir des répercussions dans les investissements futurs.

Concernant la cour de l'école, les plaques au pied des arbres ont besoin d'être recouvertes d'anti-dérapant. Les enseignants ont constaté une recrudescence des glissades à ces endroits. L'équipe réitère également la demande que les lignes au sol délimitant les zones de jeux soient repeintes car elles ne sont presque plus visibles.

Pour les petits bricolages, nous avons les interventions ponctuelles du gardien: c'est un très bon fonctionnement qui donne satisfaction dans la limite des moyens qui lui sont octroyés. Beaucoup de ses interventions sont elles-mêmes soumises à des devis qui restent longtemps en attente de validation, notamment pour le changement de volets roulants ou de stores abimés.

– **Demande d'équipement informatique**

Pour les années futures, l'équipe enseignante souhaiterait qu'un programme d'équipement progressif en tablettes et en TBI soit mis en place pour l'école. Mme Brosset demande à ces que les besoins soient priorisés car tout ne pourra pas être obtenu. Plusieurs professeurs de l'école ont été formés à l'usage de ces matériels et il s'avère que les méthodes traditionnelles d'apprentissage où l'on met les élèves face à du papier ont de moins en moins prise face aux nouvelles générations qui sont habitués aux écrans. Du reste, une bonne partie de la dotation «manuels» a été utilisée en manuels numériques et vidéo projetables, ce qui permet aux élèves d'avoir accès à des documents de travail multimédia mais ce qui implique également l'équipement des classes en vidéoprojecteurs fixés au plafond. L'installation de VBI dans plusieurs classes de l'école pourrait être une solution moins coûteuse que celles de TBI et paraît plus indiquée dans les priorités recensées.

La demande est grande et les fonds limités mais l'ensemble de l'équipe pédagogique souhaite qu'un investissement progressif mais réel puisse s'accroître dans ce domaine durant les prochaines années. Car il semble que l'équipement en matériel informatique pour le groupe scolaire accuse un décalage certain par rapport aux dotations des autres écoles de la commune.

Mme Brosset prend note de ces demandes et annonce que parallèlement à cela, les affaires scolaires ont été mis en contact avec l'enseignant référent au numérique d'Antibes pour la mise en place d'un Espace numérique de Travail pour toutes les écoles de la commune, il s'agit de Benelyschool qui offrira différentes interfaces de communication numérique et au sein de l'école et en direction des parents d'élèves. La mise en place sera progressive et devrait

débuter vers la fin de l'année scolaire.

- Point sur le nettoyage des locaux:

Le nettoyage des locaux à l'étage est souvent incomplet ou réalisé de façon expéditive mais il a lieu, c'est-à-dire que chaque jour les poubelles sont vidées, le balayage est fait. A quelle fréquence la société doit-elle faire un nettoyage approfondi des locaux? (vitres à laver, éviers des classes, poussières sur et sous les meubles...). Mme Brosset indique que l'entreprise de nettoyage doit suivre un cahier des charges défini qui précise la fréquence des tâches à accomplir.

Par contre, le nettoyage de la salle polyvalente reste un gros problème car il n'est réalisé que très rarement. Or c'est un lieu où les élèves sont souvent amenés à s'asseoir par terre: en garderie, puis en ateliers de gymnastique ou de théâtre. Le sol n'est pas nettoyé, les poubelles pleines d'emballages de goûters... Cet espace doit absolument être propre et ce n'est pas toujours le cas même si l'entreprise s'est engagée à le nettoyer tôt le matin avant l'arrivée des élèves.

Mme Brosset indique que Mme Vallejo est en liaison étroite avec le nouveau chef d'équipe de l'entreprise et qu'un cahier d'observations est mis en place afin de recenser et de dater les manquements remarqués. Plusieurs parents d'élèves ne comprennent pas que la mairie ne puisse pas faire appel à une autre entreprise si celle-ci est plusieurs fois prise en défaut.

Toujours concernant l'entretien des locaux et pour faire écho au conseil précédent, le directeur indique que les toilettes sont nettoyées quand il arrive le matin à l'école. Ensuite, c'est un espace collectif très utilisé en cours de journée, dont la propreté peut se dégrader très rapidement. Surtout en cas d'épidémie... Tous regrettent l'absence de nettoyage possible en cours de journée lorsque les élèves sont malades notamment. Concernant le nombre de toilettes disponibles par rapport au nombre d'élèves de l'école, Mme Brosset indique que l'école répond aux normes et que le nombre de cabines disponibles est suffisant, la cabine «accès pour enfant handicapé» n'étant pas privatisé.

Les enseignants remarquent aussi qu'une réelle campagne de prévention doit aussi être menée auprès des enfants sur la nécessité pour eux de maintenir les locaux dans un bon état car ils se montrent eux-mêmes souvent très négligents en la matière, et le seront d'autant plus si les locaux ne sont déjà pas propres à leur arrivée.

- Questions diverses:

- Question des parents: le poids des cartables:

- Cette question dépend de l'âge des enfants et s'ils ont des devoirs à réaliser ou pas. Il faut donc savoir que selon le niveau des enfants, le cartable peut avoir plus ou moins de poids. Mais dans les classes où les élèves doivent emporter un cahier ou un manuel pour des travaux scolaires, les enseignants leur apprennent également à organiser le contenu de leur cartable (ajouter mais aussi retirer des livres). C'est un travail méthodologique qui prend du temps car souvent les élèves oublient d'enlever ou en mettent beaucoup trop pour être sûrs de ne rien oublier (sans prendre le temps de trier au préalable). Rappelons que pour les CM, du temps est consacré en classe pour réaliser une partie de leurs devoirs écrits en classe quand il y en a...
- Le directeur rappelle également que beaucoup d'élèves viennent avec un nombre de jouets très importants (à leurs risques et périls) et que cela encombre et alourdit aussi les cartables. (Les CP et CE1 surtout).

- Question des parents sur la cohérence des consignes données aux élèves par les animateurs et le personnel de service lors des repas:

- Les parents d'élèves font écho de témoignages indiquant que certaines fois, les enfants peuvent aller se resservir, d'autres fois non. A priori, les enfants passant en premier ne pourraient jamais avoir de portion supplémentaire.
- Mme Lecomte explique que seul le personnel de service de cuisine peut donner le feu vert pour avoir des portions supplémentaires ou non. Effectivement, cela a plutôt lieu en fin de service pour des raisons de gestion de la quantité de nourriture préparée. Ensuite, il faut savoir que les élèves qui passent en premier sont ceux qui se sont inscrits à une activité durant la pause méridienne donc ceux-ci sont en général pressés de manger...
- Mme Brosset souligne également le fait que l'on ne peut pas reprocher à la commune d'avoir maintenu des activités périscolaires sur le temps scolaire, qui presseraient les élèves durant leur repas... Tous reconnaissent que cette initiative est plus que positive. L'inscription des enfants à ces activités est basée sur le volontariat individuel.
- **Remarques diverses:**
- Mme Marengo demande à ce que les écobuages autour de l'école aient lieu en dehors des temps de présence des enfants car lors de plusieurs matinées, la cour a été enfumée. Malheureusement, la mairie n'est pas prévenue de ce type d'événements.
- Mme Brosset informe que de nouvelles places de parking seront aménagées dans la montée et la descente du parking existant. Ces places seront à destination du personnel de l'école. Cet aménagement devrait avoir lieu durant les congés de printemps.
- Mme Lecomte indique que des jeux de société ont été mis à la disposition des enfants durant la garderie du matin entre 7h45 et 8h05. Une ouverture de la salle de réfectoire est à l'étude pour pallier au grand nombre d'enfants dans la salle polyvalente.

L'ordre du jour ayant été traité dans son intégralité, le directeur remercie l'assemblée présente et lève la séance.

Le troisième conseil d'école aura lieu le jeudi 14 juin 2018 à 18h, salle polyvalente.

à Biot , le 25/03/2018

Le président du conseil d'école faisant office de secrétaire de séance,

F. Bridoux